



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur et Madame Frédéric et Delphine GEVERS-BUCHET demeurant Avenue des Peupliers 2 à 4053 Embourg.

Le terrain concerné est situé Rue Gué d'Amont, 9 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section A n°500C2, 500D2.

La demande vise les travaux suivants : transformation et amélioration des performances énergétiques d'une habitation et aménagements paysagers et suppression de l'allée d'accès en tarmac, et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- dans l'ensemble urbanistique n°1, l'emploi du bois comme matériau de parement est limité aux volumes secondaires et annexes ;
- la couverture de toiture métallique ne fait pas partie de la liste des matériaux de toiture autorisés ;

Une enquête publique est requise pour toute demande de permis ou de certificat d'urbanisme n°2 relative à la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bien inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visé[s] à la carte archéologique au sens du Code wallon du Patrimoine (article D.IV.40 du CoDT).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - **D.IV.40** - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

L'enquête publique est ouverte le 11 juin 2024 et clôturée le 26 juin 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU 2024-044 GEVERS-BUCHET.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 26 juin 2024 à à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.